



COORDINATION DES SYNDICATS CGT DE VERALLIA



Votre force pour l'avenir

Flash CGT

Réunion Paritaire Salaire du 6 février 2014

Revendications présentées :

1. Augmentation générale des salaires de 5% avec un plancher de 150€.
2. Revalorisation de la prime de vacances pour tendre vers un salaire moyen mensuel SGE.
3. Revalorisation de la prime de transport afin de palier à l'augmentation de l'énergie.
4. Augmentation de la prime d'ancienneté et congés supplémentaires au-delà de 15ans (17, 19, 21,...).
5. Grille de salaire commune SGE de 165 à 345.
6. Embauche dans les secteurs productifs
7. Congés d'enfants malades (5jours par an)
8. Aménagement de poste de reclassement.
9. Addition de la moyenne de la prime de progrès sur la prime annuelle.

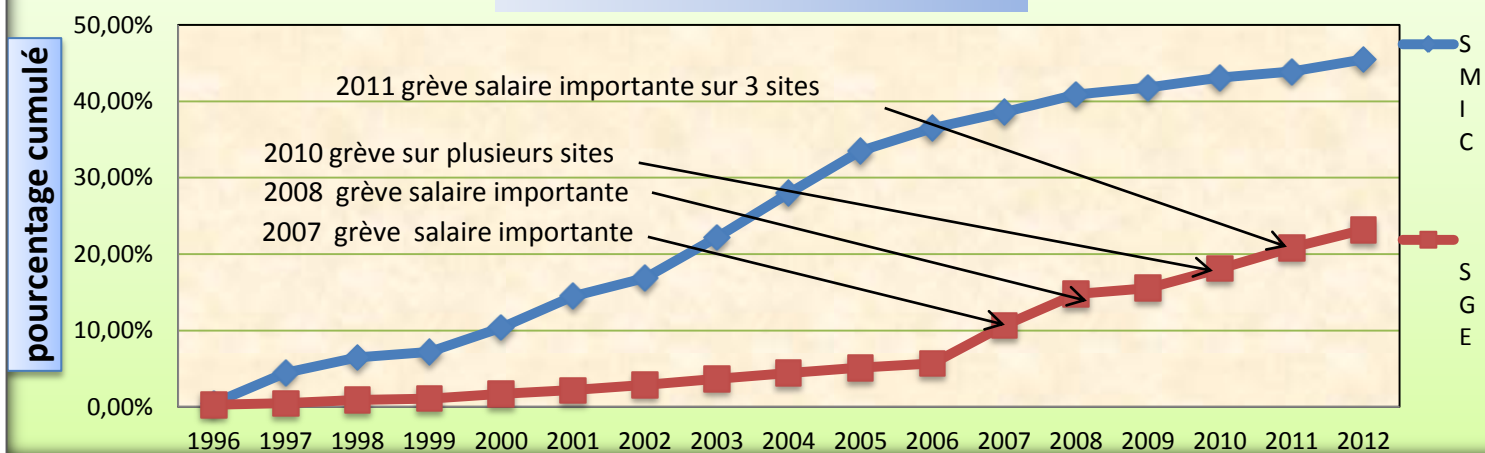
Depuis 30 ans la part des salaires dans la valeur ajoutée reste sensiblement stable. Par contre celle des revenus distribués sous forme de dividendes est en hausse constante. La rémunération du capital est priorisée par rapport à l'emploi, l'investissement et les salaires.

La seule façon de relancer la machine économique c'est d'augmenter les salaires, et à VERALLIA il y a les moyens !! Réduisons le coût du capital aux profits des salariés. Après toutes les crises, l'inflation a augmenté. Le prix de l'énergie, du carburant, des produits de première nécessité, détériore fortement le pouvoir d'achat. La crise est loin d'être finie et se sont les salariés qui la supportent.

Les revendications de ceux qui travaillent sur les sites peuvent être largement satisfaites sans que cela remette en cause la pérennité de l'entreprise et ne dégradent les comptes en banque surabondants des gros actionnaires.

Inscrivons-nous dans la continuité de ce que nous menons aujourd'hui dans VERALLIA. La Direction Générale a l'audition plus développée et montre plus d'écoute envers vos représentants lorsque les lignes sont arrêtées.

revalorisation des salaires



Comme d'habitude nous avons eu droit à une véritable pièce de théâtre, la Direction Générale faisant du catastrophisme pour l'année 2014. SAVER, OI tous ces « méchants » concurrents qui baissent les prix pour faire des volumes. Le champagne qui va moins bien, les asiatiques qui boivent moins de cognac, etc...etc. Ils ont osé démarrer les négociations avec +0.8% et quelques « babioles » pour arriver à 0.9% et la première suspension de séance... théâtre... théâtre.

1% en plus de TVA, fiscalisation des participations mutuelles, 1.1% augmentation du SMIC et cela qu'en font ils ?

Le théâtre continu, la Direction revient avec une proposition de 1% au 1^{er} février, 12 SCR sur la prime de vacances, 3% sur la prime de transport. Tout étant égal par ailleurs cela donne pour un salaire moyen ouvrier même pas 30€ net par mois.

Après une troisième suspension de séance, la dernière proposition de la Direction c'est 1,2% au 1^{er} janvier, une revalorisation minimum de la prime de transport, 23 SCR sur la prime de vacances, avance sur la prévoyance en cas de maladie longue, un engagement d'embauches/reclassements de 40 CDI. Moyenne annuelle de la prime de progrès intégrée à la prime annuelle.

La CGT dans ce cadre n'est pas signataire de l'accord salarial pour 2014, sans que cela soit acté par les salariés.

En clair 33 euros net par mois sur un salaire moyen, est-ce que cela fait le compte ?

Nous avons fait une dernière proposition sur la base des 10 meilleures rémunérations de SGE. En moyenne elle était en 2012 de 196 000€ !!!

1% de cette somme c'est 1960 euros par an, donc ce qui est applicable aux plus rémunérés doit l'être aussi pour les plus bas salaires !!!

De ce fait, c'est 160€ par mois que vont toucher les plus hauts responsables de VERALLIA

Il reste aux salariés à décider des mesures à prendre.

Montreuil, le 6 février 2014